



MODALITES

DU CONCOURS LITTERAIRE INTERNATIONAL

“La première Conférence”

CONCOURS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL



1

“La Charité a son origine dans les mêmes croyances : elle ne formera pas des martyres, mais elle formera des hommes qui s’aiment, des hommes qui se font meilleurs et que peut-être pour cela Dieu daignera la bénir et la faire aussi féconde que durable.”

François Lallier 1837

Genre: CONCOURS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL – Deuxième édition

Titre: “La première Conférence” – Thème de l’année : François Lallier

Ouvert à: tous les membres actifs de la SSVP

Organisateur: Conseil Général International de la SSVP

Date limite de remise des travaux: **8 juillet 2018**



MODALITES DU CONCOURS

Concours littéraire International "La première Conférence" – Thème de l'Année : François Lallier

2

Le Conseil Général International (CGI) de la Société de Saint-Vincent-de-Paul (SSVP) désire stimuler la recherche et développer la connaissance des personnalités qui ont fondé la première Conférence de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et ont été, en cela, précurseurs de ce qu'est devenu aujourd'hui l'association que nous connaissons, présente dans 153 pays avec plus de 800.000 membres.

Ce Concours littéraire International traitant de "la première Conférence" vise à approfondir l'œuvre de chacun des sept fondateurs, afin de mieux comprendre dans quelle mesure leur apport personnel a permis la création de la première Conférence ainsi que le développement ultérieur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. En effet, le modèle de la Conférence en tant que groupe vincentien de prière et d'action, s'est répété dans le monde entier depuis 1833, date à laquelle ses membres se réunirent pour la première fois à Paris pour allumer la flamme de la charité dans le cœur des laïcs

Les modalités de participation au concours sont exposées dans les rubriques suivantes:

- I.- Profil des participants au Concours Littéraire "La première Conférence"
- II.- Format du texte à respecter
- III.- Indications sur la présentation, les délais
- IV.- Dotation financière du Concours littéraire
- V.- Le Comité d'organisation et le jury du Concours littéraire
- VI.- Les modalités du Concours

I.- Profil des participants au Concours Littéraire International "La première Conférence"

a.- Les auteurs devront être des Confrères/Consœurs, membres actifs d'une Conférence de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il conviendra d'indiquer dans le corps du texte le nom de la Conférence à laquelle appartient l'auteur, ainsi que le nom du Président de la Conférence. Il faudra également renseigner les coordonnées de la Conférence (cf. Annexe: Modèle de Présentation au Concours Littéraire International "La première Conférence" – Thème de l'année 2018: François Lallier).



b.- Les responsables et les salariés du Conseil Général International ne pourront participer au concours.

II.- Format du texte à respecter

a.- L'auteur sera libre d'adopter le style de son choix. On cherchera à valoriser en premier lieu le contenu du travail, par-delà la forme ou le style de la rédaction.

b. On n'admettra qu'un seul auteur par texte. Ainsi les documents qui auraient été élaborés à plusieurs seront rejetés.

c.- Les textes devront être écrits dans l'une des langues suivantes: français, anglais, espagnol, portugais et italien.

d.- Ils ne doivent pas dépasser 20 pages recto, dont 14 maximum, concernant le thème à proprement parler. Les pages seront de format A4. On prendra comme police de caractère le "Times New Roman" avec un interlignage simple et une justification du texte, ce qui laisse des marges de 3 cm sur chaque page, aussi bien sur les côtés qu'en haut et en bas de page.

e.- Les textes peuvent inclure tous types d'images et/ ou documents graphiques qui aideraient à la compréhension du sujet.

f.- Les travaux présentés seront inédits, n'ayant jamais fait l'objet d'une présentation ou d'une publication antérieure lors d'un autre concours ou en d'autres occasions, qu'elle soit partielle ou complète. Seront considérés comme non valides tous textes édités ou diffusés antérieurement sur d'autres supports ou moyens de communication.

g.- La personne qui présente le document au concours reconnaît que c'est bien elle qui est l'auteur de l'intégralité du texte. Elle consent à céder gratuitement et automatiquement les droits d'auteur au Conseil Général International de la SSVP pour permettre l'impression et l'utilisation du texte dans n'importe quel pays du monde, n'importe quel média ou plate-forme de communication et pour un temps illimité (cf. Annexe: Modèle de présentation au Concours Littéraire International "La première Conférence" – Thème de l'année: François Lallier).

3

III.- Indications sur la présentation et délais

a.- Un modèle de présentation a été joint en annexe (Annexe: Modèle de Présentation au Concours Littéraire International "La première Conférence" – Thème de l'année: François Lallier). Seul ce format sera accepté pour l'admission au concours et l'appréciation du Jury. Dans cette pièce jointe le format de présentation est expliqué. Rappelons qu'en prenant en compte l'ensemble des rubriques, il ne devra jamais dépasser 20 pages:

Page 1: Couverture

Page 2: Curriculum Vitae de l'auteur du texte

Page 3: Fiche d'inscription du Candidat

Page 4: Cession des droits d'auteur et autorisation pour la SSVP de publier le texte

Page 5: Table des matières du texte présenté

Page 6 à 19: Introduction, développement et conclusions



b.- Une fois que le document aura été rempli suivant les indications données en annexe, les textes seront envoyés au courriel suivant cgi.formation@ssvpglobal.org. Il vous sera alors adressé un accusé de réception depuis cette boîte mail.

c.- La date limite de remise des travaux est fixée au **8 juillet 2018**

d.- Le Jury fera connaître sa décision le **9 septembre 2018**, en la fête du Bienheureux Frédéric Ozanam et les résultats pourront être consultés sur la page web du Conseil Général (www.ssvpglobal.org).

e.- Le **8 décembre 2018**, en la fête de l'Immaculée Conception, Patronne de la SSVP, il sera demandé aux Vincentiens du monde entier de célébrer des Messes à l'intention des fondateurs de la SSVP et en mémoire de François Lallier afin de clôturer l'année consacrée à cette belle figure.

IV.- Dotation financière du Concours Littéraire

a.- Les auteurs des trois meilleurs travaux seront récompensés financièrement comme suit:

Premier prix: 1.000 euros

Deuxième prix: 750 euros

Troisième prix: 500 euros

b.- Le Conseil Général International de la SSVP récompensera également la Conférence dont fait partie l'auteur du texte en lui attribuant la même dotation financière. Les fonds décernés à la Conférence seront intégralement destinés à l'œuvre sociale, activité ou projet dont s'occupe la Conférence, représentée par son Président.

c.- Chaque « Année thématique » le Concours Littéraire International, remettra donc des Prix dont le montant s'élèvera au total à 4.500 euros.

d.- Le Comité d'organisation pourra produire des diplômes et/ou des certificats de participation aux personnes ayant participé au Concours.

V.- Le Comité d'organisation et le Jury du Concours littéraire Literario

a.- La Comité d'organisation du concours littéraire International "La première Conférence"- Thème de l'année: François Lallier, a été nommé directement par le Président Général International de la SSVP, M. Renato Lima Oliveira. Cette responsabilité a donc été confiée aux membres de la Commission pour la Recherche Historique du Conseil Général International.

Juan Manuel B. Gómez

Eduardo Marques Almeida

Ralph Middlecamp

Maurizio Ceste



b.- En accord avec le Président Général, le Comité d'organisation du Concours Littéraire, désignera le jury du Concours Littéraire « La Première Conférence » pour l'année François Lallier. Celui-ci sera composé d'experts ayant une grande connaissance de la Société de Saint-Vincent de Paul et du charisme vincentien.

c.- Ce Jury sera tout particulièrement attentif au contenu en particulier concernant :

- Les aspects biographiques, novateurs ou peu connus de la figure du fondateur sur laquelle porte l'étude. Il s'agit d'aspects importants susceptibles d'expliquer la naissance et le développement des Conférences / de la Société de Saint Vincent de Paul.
- Les citations attribuées au fondateur qui illustrent sa façon de vivre le charisme Vincentien ou bien sa sensibilité particulière et les traits de sa personnalité.

d.- Il est toujours possible pour le Jury de ne trouver aucun texte susceptible d'être récompensé.

VI.- Les modalités du Concours littéraire

a.- Les modalités du Concours Littéraire international seront publiées sur le site officiel du Conseil Général International de la Société de Saint Vincent de Paul (www.ssvpglobal.org) et rendues ainsi disponibles à tous les membres de la SSVP dans le monde. Il est demandé à tous les Conseils Supérieurs des différents pays de relayer cette information sur leurs média et support de communication afin de donner à cet événement une publicité maximale.

b.- La participation au concours vaut pleine acceptation, de la part de l'auteur, des modalités exposées dans ce document et dans l'annexe jointe.

c.- Les questions non traitées ici seront résolues par le Comité d'organisation du Concours Littéraire et sa décision, qui sera sans appel, figurera dans les documents de présentation des prochaines convocations.

